



ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS

Congo : un fauteuil pour sept



Le Palais du peuple, siège des Institutions nationales

Dans le secret de l'isoloir, lors de cette compétition entièrement masculine, chacun glissera son bulletin dans l'urne pour départager sept visions, sept tempéraments,

sept discours, en désignant l'homme qu'il lui faut pour les cinq prochaines années. Qui sont-ils ces concurrents aux ambitions affirmées sur une scène où se joue l'ave-

nir du Congo ? Portraits expliqués de ces hommes prêts à prendre le départ le 21 mars.

Pages 8-9

SANTÉ PUBLIQUE

Le CHU-B lance une campagne d'opération de neuro-endoscopie

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) dont le service de chirurgie polyvalente s'est équipé d'un endoscope a lancé hier une campagne de cinq jours en vue de sensibiliser les patients à ses capacités opérationnelles concernant les pathologies tumorales et intracrâniennes.

Pour le directoire du CHU-B, cette technique limitera les évacuations sanitaires des malades souffrant de ces pa-



Une opération de neuro-endoscopie effectuée au CHU-B

thologies vers l'étranger avec toutes les conséquences financières que cela représente aussi bien pour la structure que pour l'Etat. *Page 4*

Les candidats à la présidentielle fixés sur l'ordre de passage dans les médias audiovisuels publics

Page 2

SÉNAT/ASSEMBLÉE NATIONALE

Inauguration aujourd'hui du nouveau siège du Parlement

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, procède aujourd'hui à l'inauguration du nouveau siège devant abriter le Sénat et l'Assemblée nationale. Les travaux de construction de cet imposant édifice qui trône au centre de la ville de Brazzaville ont débuté le 22 mai 2017 pour une durée de trois ans et un coût global de plus de 34 milliards FCFA. Don de la République popu-

laire de Chine à la République du Congo, ce projet participe à la modernisation de la capitale congolaise. Il est aussi l'un des plus grands ouvrages de coopération bilatérale réalisés par la Chine en Afrique au sud du Sahara sous forme de don. La cérémonie de la pose de la première pierre de cet immeuble avait été honorée de la présence du vice-ministre chinois du Commerce, Qian Keming.

Éditorial

Droit à la parole

Page 2

ÉDITORIAL

Droit à la parole

On le voit. Les langues des candidats à l'élection présidentielle du 21 mars se délient davantage à mesure que l'on s'approche de l'ouverture officielle de la campagne électorale le 5 mars. Parole contre parole, voilà qui préfigure un show médiatique et communicationnel de deux longues semaines. L'objectif de celui-ci est de convaincre ceux et celles que le devoir civique conduira vers les urnes pour choisir le candidat qu'il leur faut.

Rompus à l'exercice du vote depuis les premières consultations électorales de 1992, les Congolais ont aussi appris par cœur que certains de ceux qui sollicitent leurs suffrages ne s'embarrassent pas de propos déroutants qui leur font douter les périodes postélectorales. Quand un candidat à une compétition pacifique du genre de celle que l'on espère le 21 mars prochain avance par exemple : « Je ne permettrai pas que l'on me donne perdant » avant même d'avoir vu se dérouler l'élection, cela peut être difficile à comprendre.

Le jeu dans lequel sont engagés les sept candidats ne consisterait-il pas, pour chacun qui l'a accepté, d'y participer en toute connaissance de cause et d'en respecter les règles ? Dans le cas d'espèce les règles en vigueur se trouvent bien dans le fonctionnement des institutions chargées de les mettre en œuvre. Parmi celles-ci figurent en bonne place la Commission électorale et la Cour constitutionnelle qui exerce en qualité de juge du contentieux électoral.

Il semble, au regard des déclarations que l'on entend, que certains candidats au scrutin du 21 mars veulent d'une chose et de son contraire. En brocardant ces institutions pour leurs contreperformances possiblement supposées, ces derniers donnent l'impression d'avoir choisi d'aller à cette compétition sans y croire vraiment. Sauront-ils tenir leurs militants au soir du vote ? Cela est la prière du Congolais lambda qui attend de ses acteurs politiques un discours de rassemblement.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'ordre de passage des candidats sur les médias établi

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a organisé le tirage au sort déterminant le passage des messages officiels des candidats à l'élection présidentielle le 2 mars à Brazzaville. Sur les sept prétendants, Guy-Brice Parfait Kolélas passera en premier tandis que le prédisent sortant, Denis Sassou N'Guesso, passera en dernier.



Le président du CSLC délivrant son message lors du tirage au sort

Pour l'élection présidentielle du 21 mars, la campagne s'ouvre le 5 du même mois, une période au cours de laquelle les sept candidats en lice se feront connaître auprès des électeurs. Les candidats feront la promotion de leurs projets de société... Ainsi, le tirage au sort fait par le CSLC, sous la supervision d'un huissier de justice devant, entre autres, les directeurs de campagne des candidats, a fixé l'ordre de passage des messages officiels sur

les médias. « Il est question de garantir un accès équitable aux médias ; d'assurer à temps égal la diffusion des messages officiels des candidats à des moments de grande écoute, de favoriser la participation à des émissions spécifiques sur l'élection », a expliqué Philippe Mvouo, président du CSLC.

Ordre de passage des candidats

Guy-Brice Parfait Kolélas ; Dave

Uphrem Mafoula ; Mathias Dzon ; Anguios Nanguia Engambé ; Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou ; Albert Oniangui ; Denis Sassou N'Guesso

Selon Philippe Mvouo cette période ne doit pas laisser cours à de ténébreux propos qui obscurcissent la raison. « L'injure, l'insulte, l'offense, l'outrage n'ont pas de place dans le discours politique », a-t-il rappelé en soulignant que la critique politique d'une idée, d'un programme, d'un bilan est permise.

Le CSLC va assurer le monitoring à travers un contrôle rigoureux des médias audio-visuels et des réseaux sociaux afin d'éviter une communication nocive.

Rominique Makaya

« L'injure, l'insulte, l'offense, l'outrage n'ont pas de place dans le discours politique »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les cadres de Kélé à Brazzaville se mobilisent

Les filles et fils du district de Kélé vivant à Brazzaville se sont réunis le 28 février, sous l'égide du député Thierry Hobié, pour préparer une dynamique électorale solide au profit du candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso.



Thierry Hobié s'adressant aux ressortissants de Kélé à Brazzaville/Adiac

La rencontre citoyenne des ressortissants de Kélé à Brazzaville s'inscrit dans le cadre de l'appel de Mbomo, qui invite les cadres de la Cuvette-Ouest à soutenir le candidat de la majorité présidentielle. La réunion a porté sur les stratégies à mettre en place pour permettre un scrutin apaisé à Kélé, mais aussi sur le soutien que la localité doit apporter au candidat Denis Sassou N'Guesso.

« Nous sommes venus dire aux filles et fils de Kélé de soutenir le candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, conformément à l'appel de Mbomo. Nous leur avons transmis le message du candidat, qui dit que si Kélé est uni, nous gagnerons ensemble, et s'il n'est pas soudé, nous perdrons ensemble », a indiqué Thierry Hobié, directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso dans cette localité.

Pour ce faire, il a invité les filles et fils de Kélé à surpasser les différends qui les ont toujours divisés. Car, a-t-il souligné, « Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise ».

En appelant à l'unité, la vision du député est de permettre à toutes les filles et tous les fils de Kélé de contribuer au développement social et économique du district.

Firmin Oyé

Le GRACE soutient le candidat Denis Sassou N'Guesso

Le Groupe de réflexions et d'actions pour un Congo émergent (GRACE) que préside Belinda Ayessa a lancé, en fin de semaine dernière, la campagne d'adhésion au cours d'un rassemblement populaire au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.



La présidente du GRACE s'adressant aux membres (crédit photo/DR)

Le rassemblement de plus de dix mille personnes avait pour objectif non seulement d'enregistrer les nouveaux membres mais aussi de sceller l'alliance avec ces derniers ainsi que les anciens pour les préparatifs de la campagne relative à l'élection présidentielle prévue le 21 mars prochain.

En effet, le GRACE est une association juvénile ou mieux une fondation qui a vu le jour depuis 2016. Remerciant les membres et nouveaux adhérents d'être venus à ce rassemblement dans un lieu

symbolique, la présidente du GRACE leur a fait savoir que le GRACE est dans la grâce. « J'ai voulu que vous puissiez participer, contribuer, adhérer nombreux à cette association pour qu'ensemble aujourd'hui nous scellions un acte symbolique. Je sais que lorsque nous allons ensemble sceller cet acte, vous ne me trahirez point. Parce que vous savez qu'il y a une grande échéance qui pointe à l'horizon... », a souligné Belinda Ayessa, déclarant que le

GRACE va s'impliquer massivement pour voter le candidat Denis Sassou N'Guesso. Les milliers de personnes venues apporter leur soutien au candidat Denis Sassou N'Guesso à travers le GRACE ont lancé l'animation générale invitant ce dernier à rester au poste de président de la République du Congo.

Rappelons qu'à l'issue de ce rassemblement neuf mille cinq cents adhérents ont signé leurs fiches.

Bruno Okokana

Les jeunes brazzavillois conviés au respect du devoir citoyen

Des appels au civisme et au devoir citoyen en période électorale ont été lancés, le 27 février à Brazzaville, par l'ONG Univers des jeunes que préside Maxence Ondongo, à la faveur d'une rencontre citoyenne organisée avec les jeunes des différents arrondissements de la capitale.

« A la veille de la présidentielle qui pointe à l'horizon, je me permets de lancer un appel à la conscientisation des jeunes qui souvent sont ignorants de leur responsabilité présente et future... Le devoir citoyen consiste à respecter l'identité des candidats, les lois et règlements de la République », a indiqué Maxence Ondongo. Il a également exhorté les jeunes à développer les valeurs du vivre ensemble dans une société apaisée. Aux poli-

tiques et aux candidats, le président de l'ONG Univers des Jeunes a rappelé que « le Congo est un précieux patrimoine commun qui mérite d'être préservé grâce à la synergie de toutes les générations ».

« Il est vrai nous avons des jeunes qui ont des responsabilités au niveau de prise des organes de décisions mais nous espérons en avoir encore un peu plus et espérons à l'harmonie intergénérationnelle. La période électorale ne doit pas

être une occasion de s'entredéchirer entre filles et fils. Il ne s'agit pas de détruire nos biens acquis au prix des sacrifices », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Céphas Germain Ewangu, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a invité à « ne pas transformer la période électorale en moments de traumatisme et de déchirement du tissu social. Que les jeunes veulent désormais s'assumer comme responsables et prompts à jouer leur rôle dans la promotion des valeurs de paix nous ne pouvons être que heureux... ».

Fortuné Ibara

FORÊT DE LA SANGHA

L'ONG WWF engagée pour le respect des droits des autochtones

Suite aux révélations d'abus commis contre les communautés locales et autochtones « Baka », ces derniers mois dans la Sangha, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a décidé de réviser son plan d'actions et d'adopter des mesures destinées à renforcer la protection des droits de la population riveraine.

Depuis mars 2018, WWF fait l'objet des critiques relatives aux abus des droits de l'homme perpétrés par des écogardes du gouvernement congolais travaillant au sein du projet conjoint Etic, dans le département de la Sangha, en République du Congo. Il est reproché à cette ONG internationale, par exemple, de graves violations des droits humains dans l'exécution d'un projet de création de l'aire protégée de Messok Dja, une localité au nord du pays. Des autochtones « Baka » s'opposant au projet ont été « battus, torturés, abusés sexuellement, arrêtés à tort et tués » par les écogardes.

Le bureau international de WWF, après ces révélations, avait sollicité les services d'un groupe d'experts indépendants pour enquêter sur les différentes allégations. La mission des experts consistait, d'un côté, à



évaluer le rôle du WWF, examiner les politiques, la gouvernance, les processus d'assurance qualité et de gestion des risques de l'organe de conservation, puis de l'autre côté, à proposer des mesures, en vue

de renforcer des mesures de protection des droits de l'homme puis de prévenir d'éventuels abus sur le terrain.

Après dix-neuf mois de travail sur le terrain, les experts indépendants

« Une famille d'autochtones «Baka»Adiac ont formulé une cinquantaine de recommandations couvrant les activités de l'ONG WWF et des programmes nationaux. « Ces recommandations donnent à WWF l'occasion d'écouter, d'apprendre

et d'agir, afin de mieux protéger les droits des communautés locales et autochtones voisines des districts de Sembé-Ngbala-Souanké, dans la Sangha », a souligné WWF Tridom Congo dans sa communication.

Les résultats des travaux des experts ont été présentés aux communautés locales membres de la plateforme de gouvernance des ressources naturelles du triangle des districts de Sembé-Ngbala-Souanké, le 15 février dernier, lors d'un atelier organisé par l'ONG. Les participants ont pu interagir pour enrichir le plan d'actions de mise en œuvre des recommandations et à cette occasion le projet Etic a promis d'appuyer la plateforme locale dans l'organisation des réunions de restitution dans les villages, notamment à Messok-Dja, l'une des localités affectées.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Le CHU de Brazzaville procède à des opérations de neuro-endoscopie

Une campagne d'opérations de neuro-endoscopie a été lancée le 2 mars pour quelques jours au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

Pour cette première journée, l'intervention a été réalisée sur un enfant atteint d'une hydrocéphalie (accumulation d'un liquide dans la tête) en présence du Pr Landry Drogba, chef de service neurochirurgie du CHU de Yopougon à Abidjan en Côte d'Ivoire et du Pr Léon Boukassa, chef de service de chirurgie polyvalente du CHU de Brazzaville.

« Grâce à cette procédure notamment de l'intervention qu'on a faite en mettant la caméra, on a vu qu'il s'agissait d'une hydrocéphalie complexe, c'est-à-dire, qu'il y avait une accumulation dans la tête du liquide en plusieurs poches. Classiquement, c'est un défaut de circulation du liquide », a déclaré le Pr Landry Drogba, à l'issue de l'opération.

Selon lui, « il fallait reconnaître les structures normales, puis ensuite faire des fenestrations (des trous) pour que le liquide

passse. En théorie, le liquide devrait trouver sa voie d'écoulement, puis les choses devraient s'améliorer au plan de l'hydroscopie (écoulement du liquide) ».

De son côté, le Pr Léon Boukassa s'est réjoui de la réussite de cette opération. « Nous sommes très satisfaits. Nous sommes à notre premier malade d'une série de six qui vont être opérés au cours de cette semaine. Après cette intervention, on aura la deuxième qui va se dérouler chez une personne adulte porteuse d'un prototype tumoral intra crânien », a-t-il signifié.

Concernant la première opération, le chef de service de chirurgie polyvalente du CHU de Brazzaville a expliqué que « cette intervention nous a permis de poser le diagnostic même de l'origine de cette hydrocéphalie. Parce qu'avec la formation des fausses membranes, il

s'agit donc d'un processus de cicatrisation, d'un processus infectieux que l'enfant avait eu et qui s'est soldé par le cloisonnement des cavités ventriculaires ».

Les sociétés neurochirurgicales africaines, regroupées au sein de la Continental association of african neurosurgical societies (CAANS) ont mis en place une plateforme de développement et d'échanges d'expérience de la neurochirurgie en Afrique en général et au sud du Sahara en particulier.

Le CHU de Brazzaville est désormais en mesure de faire une opération de la neuro-endoscopie, des tumeurs intra crâniennes et de l'hydrocéphalie.

Avant l'intervention se faisait autour de quatre cent cinquante mille francs CFA ; grâce à ce nouveau système elle se fait avec deux-cent mille francs CFA.

Guillaume Ondze

ENTREPRENEURIAT

Les étudiants invités à la création des entreprises

Les étudiants de l'Institut de management de Brazzaville (IMB) ont reçu du 25 au 27 février des enseignements sur « l'entrepreneuriat au Congo » à l'occasion des journées portes ouvertes organisées au sein de cet établissement d'enseignement supérieur.



Les étudiants lors des panels (Adiac)

L'objectif est de leur permettre de créer des richesses pour le développement d'un pays. Les communications ont été données en panel sur différents thèmes. Le panel portant sur « de l'idée à la création » a été constitué en plusieurs sous-thèmes.

En effet, le directeur général des petites et moyennes entreprises, Rudy Stéphane Mpéré Ngouamba, a donné la communication sur la mission de cette direction et son incitation à l'entrepreneuriat au Congo.

L'orateur a expliqué la mission de cette direction dans la vulgarisation et la réforme des textes réglementaires relatifs à la création d'entreprise. Les panelistes ont montré comment créer des conditions favorables à la création d'entreprise en tenant compte des secteurs prioritaires.

La question du secteur informel et formel ainsi que l'économie informelle et formelle abordée par un autre paneliste a édifié les étudiants sur la nécessité de la mise en place des instruments nécessaires favorisant le pas-

sage de l'informel au formel. Ce passage, poursuit le paneliste, nécessite un accompagnement des créateurs d'entreprises en quarante-huit heures par la mise en place d'un guichet unique. De même, souligne le paneliste, cet accompagnement des créateurs d'entreprises se fait par des partenaires financiers.

Les communications données à cette occasion ont suscité l'interrogation des étudiants sur le remboursement ou la contrepartie des finances, la politique du ministère pour les acteurs du secteur informel vers le formel ainsi que les stratégies d'accompagnement aux jeunes créateurs d'entreprises.

Les recommandations

Les étudiants ont souhaité la mise en place d'un cadre idéal de concertation et d'échange entre le ministère en charge des Petites et moyennes entreprises et l'Institut en vue du partage des informations à la création d'entreprises, mise en place des programmes sur la culture entre-

preneuriale ainsi qu'une stratégie en application des instructions données par les autorités.

Pour le directeur de l'IMB, Sylvain Yanganbwa Syoge, les trois journées portes ouvertes ont permis de transmettre le savoir entrepreneurial à la jeunesse condamnée à apprendre pour mieux entreprendre.

Il a indiqué aux étudiants que les jalons ont été posés pour leur permettre de créer les richesses pour le développement économique du pays.

Le directeur de cabinet du ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Armand Vouidibio, a assuré dans son allocution de clôture la signature d'une convention de partenariat entre l'Institut et le ministère. Ce partenariat sera axé sur les stages et le renforcement des capacités des enseignants.

Il a invité les étudiants à l'utilisation des technologies de l'information pour parfaire leurs connaissances.

Lydie Gisèle Oko

FORUM RÉGIONAL AFRICAIN SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de la 7^e session lancés à Kintélé

C'est en mode virtuel et présentiel que les travaux de la septième session du forum régional africain sur le développement durable ont démarré le 1er mars au centre international des conférences de Kintélé, République du Congo.

Le démarrage de ces travaux tenus sur le thème « Mieux construire l'avenir : vers une Afrique résiliente et verte pour la réalisation du programme 2030 et de l'agenda 2063 » a été présidé par le Pr Paul Mavima, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale du Zimbabwe et président du bureau sortant de la sixième session du Forum régional africain sur le développement durable.

Dans son adresse, le président du bureau sortant, le Pr Paul Mavima, a salué l'hospitalité de la République du Congo pays hôte, avant de convier Jean-Paul Adam, directeur de la division de la Technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles de la Commission économique africaine à procéder à la consultation des participants afin de constituer le nouveau bureau des travaux. C'est finalement le ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, Arlette Soudan-Nonault, qui a été portée à la tête du bureau de la septième session du Forum régional africain sur le développement durable.

Prononçant le mot d'ouverture des travaux de cette septième session, la présidente entrante a rappelé que le thème de ce panel de haut niveau, à savoir « l'action transformatrice pour mieux bâtir à partir de la crise du Covid-19 : vers une Afrique résiliente et verte pour assurer la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 » est une véritable interpellation pour les décideurs et autres acteurs du développement qu'ils sont à l'heure où la pandémie du Covid-19 compromet à court et à moyen terme leurs efforts de développement. Aucun pays ni aucun continent n'est épargné, au point où la pandémie a relégué au second plan des préoccupations majeures pour la survie de tous sur cette planète, telles que la lutte contre les changements climatiques ou l'érosion de la biodiversité. La récession économique engendrée par le Covid-19 pourrait compromettre, si l'on n'y prend garde, l'atteinte des objectifs de développement durable, particulièrement dans les pays les moins avancés, a rappelé la ministre Arlette Soudan-Nonault.

L'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier ont un rôle important à jouer dans la sauvegarde de la planète Terre car cette sous-région abrite le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique du monde avec 220 millions d'hectares de forêts. « Les enjeux liés à la préservation de cet immense patrimoine environnemental vont au-delà des intérêts particuliers de nos pays. La découverte récente de tourbières qui s'étendent sur près de 145 500 km² entre notre pays et la République démocratique du Congo et séquestrent environ 30 milliards de tonnes de carbone, représente un défi supplémentaire en termes de gestion durable si nous voulons bâtir une Afrique résiliente et verte. Le développement d'une économie verte doit s'appuyer sur la préservation, la gestion durable et la valorisation de notre capital naturel », a déclaré la présidente entrante.

Pour la ministre Arlette Soudan-Nonault, ce panel est donc un moment de réflexion qui devra permettre de dégager une vision commune sur les actions futures à mener pour mieux rebondir à partir de la crise du Covid-19.

Rappelons que la septième session du Forum régional africain sur le développement durable dont la cérémonie officielle de haut niveau interviendra ce 3 mars en mode virtuel et présentiel au centre international des conférences de Kintélé sous le parrainage du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

Bruno Okokana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

58 établissements privés reçoivent leur agrément

La sixième session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de l'enseignement supérieur a donné, le 27 février à Brazzaville, un avis favorable à cinquante-huit dossiers (70,73%) sur quatre-vingt-deux examinés.

Les quatre-vingt-deux dossiers des établissements privés de l'enseignement supérieur examinés recouvrent, entre autres, les demandes de création, d'ouverture, d'agrément définitif, de création de nouveaux programmes et d'inspection.

Sur dix-neuf dossiers de demandes d'agrément de création, dix-sept ont été validés par les commissaires de l'enseignement supérieur, soit un taux de 89,47%. S'agissant des demandes d'agrément d'ouverture, sur vingt dossiers examinés, treize ont reçu un avis favorable de la part des membres de la commission d'agrément, soit 65%.

Les dossiers de neuf établissements privés de l'enseignement supérieur, sur dix-neuf, ont été validés par la commission afin d'obtenir leur agrément définitif, soit 47,37%. Par contre, on compte un seul dossier approuvé, soit 16,66%, sur les six relatifs aux demandes de création de nouveaux programmes. Enfin, tous les dix-huit dossiers d'inspection des établissements privés de l'enseignement supérieur examinés ont été approuvés par les membres de la commission. A l'ouverture des travaux de la sixième session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés de l'enseignement supérieur, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, avait rappelé aux commissaires le cadre juridique de ladite commission. Il avait également évoqué le retard de la tenue de cette session perturbée par la pandémie du Covid-19. Enfin, les commissaires de l'enseignement supérieur ont recommandé l'application rigoureuse des textes réglementaires et la numérisation du système d'évaluation.

Fortuné Ibara

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Lions club Brazzaville élite va dépister 4000 jeunes filles

A travers sa branche juvénile, Leo club Brazzaville espoir, le Lions club Brazzaville élite en partenariat avec la brigade médicale congolaise (Brimed-co) a lancé le 27 février à Brazzaville, une campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus.

Plusieurs filles ont, avant de procéder au dépistage, suivi un séminaire sur les causes, la manifestation et les conséquences de ce type de cancer qui attaque souvent les filles actives sexuellement. Les différentes thématiques qui ont constitué l'ossature de cet échange ont été développées par les membres de la Brimed-co, une organisation des jeunes



Une vue des jeunes Adiac

« Les consultations seront faites par les filles. Je pense que cela va permettre à nos sœurs de se confier facilement du fait qu'elles seront face aux personnes de leur âge. Par la suite les résultats iront au laboratoire pour un examen profond. Nous estimons le nombre des personnes impactées à 4000 »,

médecins congolais formés à Cuba. Les participantes ont salué l'initiative et souhaité par la même occa-

sion qu'elle se réalise non seulement dans différentes écoles de Brazzaville mais aussi à l'intérieur du

pays. « J'ignorais ce type de cancer. Je sors de ce séminaire avec des nouvelles connaissances sur

cette maladie. Je vais bientôt me faire dépister. Je demande que les organisateurs fassent la même chose dans d'autres écoles », a plaidé Duchesse Pembé, une participante.

Selon le président du Leo club Brazzaville espoir, Davell Sitou, toutes les conditions sont réunies pour prendre en charge les filles qui présenteront les signes de cette maladie. « Les consultations seront faites par les filles. Je pense que cela va permettre à nos sœurs de se confier facilement du fait qu'elles seront face aux personnes de leur âge. Par la suite les résultats iront au laboratoire pour un examen profond. Nous estimons le nombre des personnes impactées à 4000 », a-t-il indiqué.

Notons que depuis plusieurs années le Lions club élite milite pour l'éradication du cancer en milieu juvénile.

Rude Ngoma

TRIBUNE

« Parce que la santé est un bien public mondial, la réponse à la pandémie de covid-19 doit être multilatérale, massive et solidaire ; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent »

A / Parce que la santé est un bien public mondial, la réponse à la pandémie de covid-19 doit être globale, massive et solidaire ; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent.

Cette crise planétaire inédite nous place collectivement devant l'un des plus grands défis que nous avons à relever depuis des générations : celui de combattre ensemble, l'ennemi invisible qui, en quelques mois, a profondément bouleversé nos vies, nos sociétés ainsi que notre capacité de penser l'avenir.

C'est pourquoi, la réponse à cette crise se trouve dans la cohésion internationale, l'unité des Nations, et la solidarité des consciences. C'est le sens du message que porte la France. Oui, elle devra être solidaire ; solidaire les uns envers les autres, car face à un tel défi, la solidarité n'est pas qu'une question d'efficacité collective. Elle est aussi une exigence morale qu'il nous appartient de traduire en actes. La clef de sortie de cette pandémie réside fondamentalement dans le recours au multilatéralisme, c'est-à-dire l'action commune et concertée de tous les Etats concernés. Dans un monde globalisé et interconnecté, aucun pays, même les plus grands, ne pourra seul, vaincre la pandémie. Ne pas agir collectivement, sur tous les continents, c'est prendre le risque que le virus nous échappe et revienne encore plus fort.

Cette crise a conduit certains acteurs internationaux à favoriser leurs propres intérêts avant d'œuvrer en faveur d'une réponse coordonnée à la riposte. C'est évidemment regrettable.

Toutes les puissances doivent inscrire leurs actions dans le cadre multilatéral car il serait inopérant, contreproductif et immoral, au regard des enjeux de santé publique et de la pression sanitaire qui s'exerce à l'échelle de notre planète que la « diplomatie vaccinale d'influence » prenne le pas sur l'enjeu essentiel qu'est la protection des populations les plus vulnérables, comme ici en Afrique. Il en va de l'esprit de responsabilité de la communauté internationale. La lutte contre la pandémie ne doit pas être un enjeu de puissance, mais un enjeu de santé et de coopération. La « guerre des vaccins » n'a pas sa place dans

la réponse à cette crise multiforme.

B / Ce devoir de solidarité et cette exigence de recours à l'action multilatérale, que porte la France, se sont matérialisés dès avril 2020, avec l'initiative ACT-A (Access to Covid Tools) lancée conjointement par le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le président de la République française et la présidente de la Commission européenne. L'Accélérateur ACT s'articule autour d'une idée simple : garantir à tous un accès équitable et universel aux outils de lutte contre la Covid-19, qui s'inscrit dans une approche de « Bien public mondial ». Inédite par son ambition, son format et sa rapidité de mise en œuvre, cette initiative « ACT-A » est tout de suite devenue le fer de lance de la riposte multilatérale à la pandémie, notamment à travers son mécanisme COVAX, qui constitue le pilier « vaccin » du programme ACT-A, qui comprend également les piliers « tests diagnostiques », « traitements » et « soutien aux systèmes de santé fragilisés par la pandémie ».

Co-dirigée par l'OMS, la Facilité COVAX est l'initiative multilatérale la plus importante depuis l'Accord de Paris sur le Climat (2015). Elle vise à mutualiser les ressources de très nombreux pays en rassemblant 7,5 milliards de dollars pour financer 2 milliards de doses de vaccins, dont 1,3 milliard sera destiné aux 92 pays les plus fragiles. Pour le Congo, COVAX a ainsi confirmé la livraison d'un premier stock de 360.000 doses d'ici la fin du mois de mai.

Si cette initiative permet de garantir à tous l'accès aux vaccins, elle n'est cependant pas suffisante. Il faut aller beaucoup plus vite et beaucoup plus fort pour assurer une répartition mondiale équitable des vaccins. Par ailleurs, la France a aussi exprimé sa solidarité internationale en ayant fermement soutenu l'initiative du G20 et du Club de Paris de suspension du service de la dette (ISSD) pour les pays les plus fragiles, comme le Congo qui en a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2020, afin de lui permettre de libérer des ressources pour augmenter ses

dépenses sociales, sanitaires ou économiques, en réponse à la crise. La fin initiale de la période de suspension a été prolongée jusqu'à fin juin 2021.

C / Considérant que le traitement de la pandémie constitue un enjeu essentiel de santé publique mondiale et que le vaccin doit être équitablement réparti, le président de la République française, Emmanuel Macron a, le 19 février dernier, présenté aux membres du G7, après échange avec l'Union africaine, une initiative complémentaire.

Ce nouveau plan prône la mise en place de mécanismes de partage des vaccins, afin qu'une partie des doses disponibles et pré-réservées par les pays du G7 et de l'Union européenne puisse rapidement bénéficier à l'Afrique. La France plaide pour que ces pays consacrent 4 à 5% de leurs stocks de vaccins au continent africain, encore insuffisamment doté en vaccins.

Concrètement, le président français a appelé les membres du G7 à donner rapidement 13 millions de doses, afin de vacciner prioritairement les 6,5 millions de soignants du continent africain, premier rempart contre la pandémie et permettre ainsi aux systèmes de santé de mieux résister.

Tout en s'inscrivant dans le cadre de la Facilité COVAX, la France entend porter cette nouvelle initiative au plus haut niveau pour permettre, dans de très courts délais, ce don de vaccins. Seule une victoire totale, incluant pleinement l'Afrique dans la riposte à la pandémie, permettra de venir à bout du covid-19. La France invite tous les pays qui le souhaitent, à s'associer à cette démarche à laquelle, la chancelière allemande, Angela Merkel et le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, ont déjà apporté leur total soutien.

Il faut également se féliciter de l'arrivée dans les prochains mois de 270 millions de doses de vaccins commandées par l'Union africaine, dont l'expertise du CDC Afrique en matière de lutte contre les épidémies mérite d'être saluée.

D / Le président Macron plaide aussi pour une accélération des transferts technologiques en vue de permettre la fabrication de vaccins sur le sol africain, en particulier là où des capacités peuvent exister, comme au Sénégal ou en Afrique du Sud.

L'idée est de créer des « hubs » de production pour l'ensemble du continent, afin de renforcer les capacités de riposte des pays d'Afrique face au Covid-19 et de réduire leur dépendance aux pays étrangers. Il paraît essentiel que l'Afrique soit dotée de tous les outils de lutte contre la pandémie. Les laboratoires pharmaceutiques devront également prendre part à cette initiative de transfert technologique, et en premier lieu en appliquant un principe de transparence et de régulation tarifaire. « Il n'est pas acceptable que les laboratoires vendent aux pays africains des doses à des prix trois fois supérieurs à ceux facturés en Europe ».

E / S'il en était encore besoin, la pandémie de covid-19 démontre, plus que jamais, que l'action collective doit primer sur l'égoïsme des enjeux d'influence et des considérations économiques.

Au-delà de l'exigence de solidarité, ne pas agir rapidement et massivement pourrait engendrer des conséquences encore plus graves pour les économies et les sociétés africaines, parfois déjà fragilisées. Sans une répartition mondiale équitable de ce vaccin, nous ne pourrions pas mettre un terme à la propagation du virus lui-même, ni atténuer les impacts sociétaux de cette crise sur les cinq continents.

Cet enjeu fondamental justifie de faire de la santé un bien public mondial, afin d'apporter une réponse multilatérale, massive et solidaire à la pandémie et d'assurer à tous un accès aux vaccins équitable, universel et transparent. Seule une approche collective peut répondre au défi auquel nous sommes tous confrontés./

Francois BARATEAU
Ambassadeur de France auprès de la République du Congo

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée nationale va porter l'APD à 0,7% du revenu national brut

L'Assemblée nationale doit voter une loi relative au « développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Elle prévoit une augmentation de l'APD. L'objectif est de porter l'aide française à 0,7 du RNB, en 2025, une promesse restée sur le papier depuis 1970.

Le 2 mars, les députés français vont voter une loi relative au « développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales ». Celle-ci prévoit une augmentation de l'Aide publique au développement (APD) de la France. La première étape est de porter cette aide à 0,55% du revenu national brut (RNB) en 2022, et si possible à 0,7% en 2025, comme l'ont fait les pays nordiques et le Royaume-Uni - avant le gouvernement de Boris Johnson. Il s'agit pour la France, de passer de 1 milliard d'euros d'augmentation de l'aide par an dès 2022, à 18 milliards d'euros en 2025. En 2020, l'APD de la France était d'environ 13 milliards d'euros.

Les pays développés s'étaient engagés devant l'Assemblée générale des Nations unies, en 1970, à consacrer 0,7% du RNB à l'aide au développement. « Cette loi montre que l'aide aux pays en développement devient une priorité de la France, même s'il faut être vigilant sur la façon dont elle sera appliquée », a déclaré Olivier Bruyeron, président de Coordination Sud. Son augmentation est un engagement du président fran-

çais, Emmanuel Macron, pris au début de son quinquennat. L'APD de la France était tombée en 2016 à 0,38% du RNB. La nouvelle stratégie fixe les objectifs de concentration de l'APD vers les pays les plus vulnérables et dans les secteurs prioritaires.

Les Pays pauvres prioritaires (PPP) de l'APD

Dix-neuf pays africains et Haïti bénéficiaires de l'aide sont classés « Pays pauvres prioritaires (PPP : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, le Liberia, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo - et un pays des Caraïbes, Haïti) ». Ils reçoivent en moyenne 15 millions d'euros chacun (moins de 10 milliards de FCFA), depuis 2018, sous forme de prêts ou de dons. « Dans tous les forums internationaux, la France se veut le pays qui défend le plus l'Afrique. Mais dans la réalité, elle l'aidait de moins en moins, avec cette loi, on a le retour d'une ambition: on s'est

rendu compte qu'on ne pouvait plus tenir un discours crédible sur l'Afrique sans en tirer les conséquences sur le plan financier », a déclaré François Gaulme, spécialiste de l'Afrique.

Une nouvelle loi ciblée

La nouvelle loi est ciblée. En effet, 75% de l'aide s'oriente à des projets liés à l'égalité femme-homme, aujourd'hui à 26%. Elle s'accompagne d'une recentrage de la politique d'aide au développement, visant à « mettre fin à une certaine dispersion », a déclaré le chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian. Les autres cibles prioritaires sont : environnement et climat, égalité entre les femmes et les hommes, traitement des crises et fragilités, accès aux droits humains, santé, éducation, sécurité alimentaire, gestion de l'eau. Autres nouveautés, c'est la reconnaissance du rôle de la société civile. Désormais, on ne parlera plus de « développement international » mais de « développement solidaire ». A cela s'ajoute « la lutte contre les inégalités mondiales ».

Le projet de loi relatif au développement solidaire et à la lutte

contre les inégalités mondiales a été déposé en première lecture par le gouvernement le 16 décembre 2020. Il est encadré par 11 articles. Il a vocation à remplacer la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Avec ce texte, la France veut se donner « les moyens de lutter plus efficacement contre les inégalités mondiales et de protéger les biens publics mondiaux, en portant à l'international ses valeurs et ses priorités, ainsi que celles de l'Europe ».

La révision des objectifs, des moyens et des modalités d'intervention de la politique française de développement international est d'autant plus indispensable dans le contexte de crise mondiale provoquée par la pandémie de covid-19, qui n'épargne aucun continent. Cette situation appelle une réponse multilatérale et coordonnée. Pour la France un effort de long terme est nécessaire pour prévenir de futures crises qui se conjugueront, que ce soit l'émergence de nouveaux virus du fait de la dégradation de la biodiversité,

l'accroissement des inégalités, l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ou encore le développement des fragilités.

Ainsi ce projet de loi fait de la lutte contre la pauvreté et de la préservation des biens publics mondiaux (en particulier la santé, le climat, la biodiversité, l'éducation et l'égalité entre les femmes et les hommes) les priorités de la politique de développement de la France. Il s'agit de lutter contre les causes profondes des crises, en accompagnant les pays les plus vulnérables, en particulier d'Afrique, vers des modèles de croissance plus résilients, plus inclusifs et plus durables. Il s'agit également d'inscrire pleinement la politique de développement dans le cadre multilatéral que s'est fixé la communauté internationale en 2015 avec l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations unies, l'Accord de Paris sur le climat et le programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, cadre indispensable pour répondre collectivement aux enjeux globaux contemporains.

Noël Ndong

VACCINS COVID-19

L'ONU plaide pour une coopération au sein de l'OMC

Alors que des milliards de personnes, en particulier dans les pays du sud, risquent d'être exclues « des bénéfices de la vaccination anti-Covid jusqu'en 2024 », des experts indépendants de l'ONU ont appelé, le 1er mars, à une meilleure coopération au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans un communiqué, les experts de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont exhorté les pays riches « à mettre fin au nationalisme vaccinal à courte vue, qui alimente une division vaccinale et mine la reprise mondiale ». Ils ont demandé « instamment » aux membres de l'OMC d'envisager positivement les dérogations nécessaires à l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (« l'accord sur les Adpic »).

Le dossier sera traité lors des réunions du conseil des Adpic prévues courant mois de mars à Genève. Pour les experts indépendants onusiens, cela pourrait favoriser ainsi « le droit au développement pour tous ».

Pour les experts de l'ONU, « l'objectif de développement durable de l'OMC ne peut être atteint en sapant la capacité des pays à interpréter l'accord Adpic de manière à soutenir leurs besoins de développement et les moyens de faire face à la crise de santé publique ». « L'accord sur les Adpic peut et doit faciliter la protection de la santé publique à l'échelle mondiale, promouvoir l'autosuffisance de tous les membres et ne pas constituer un obstacle à l'accessibilité des médicaments et des vaccins liés à Covid-19 », ont-ils fait valoir.

Ils estiment que « des vies ne peuvent être sauvées et les personnes vulnérables ne peuvent être protégées par de simples discours, sans un engagement concret en faveur d'un accès universel et équitable aux vaccins ». Par ailleurs, les experts exhortent les pays à s'engager dans une coopération internationale significative, « en

tant qu'obligation et non en tant qu'option, afin d'éviter de retarder les distributions aux populations vulnérables dans le monde entier et de ne pas les laisser davantage à la traîne ».

Pour eux, les efforts collectifs déployés à l'échelle mondiale par les scientifiques, les États et les organisations de la société civile pour trouver un vaccin « ont donné les signes prometteurs d'une nouvelle ère de coopération et d'égalité, où personne ne serait en fait laissé pour-compte ».

« Toutefois, dans l'état actuel des choses, l'approvisionnement en vaccins jette une ombre sur l'accès équitable aux réalisations scientifiques de plusieurs vaccins en cours de production », ont-ils fait remarquer.

La division, l'inégalité, l'intérêt national et régional dictent actuellement l'accès aux vaccins, ont rappelé les experts indépendants. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 95% des vaccins produits jusqu'à présent sont allés à dix pays riches.

« C'est un échec lamentable du devoir de coopération inhérent au droit au développement, dont jouissent toutes les personnes et tous les peuples », ont-ils déploré.

« Les nouvelles formes mutantes du virus qui pourraient apparaître dans des populations largement non vaccinées peuvent constituer une menace pour tous, y compris pour ceux qui ont été vaccinés auparavant », ont mis en garde ces experts indépendants nommés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Le devoir de coopération et de solidarité pour un accès équitable aux vaccins

Alors que de nombreux pays n'ont pas encore administré une seule dose, l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU ne cesse de rappeler que « l'équité en matière de vaccins n'est pas seulement un impératif moral ; c'est un impératif économique et stratégique ».

« L'équité vaccinale est dans l'intérêt de chaque pays », avait alerté le Dr Tedros Adhanom, directeur général de l'OMS lors d'un symposium sur les vaccins tenu le 23 février dernier.

« Plus le virus circule, plus il risque de muter au point de rendre les vaccins moins efficaces. Il se pourrait que l'on revienne à la case départ », avait-il prévenu.

De leur côté, les experts indépendants de l'ONU ont conclu que « la reprise exige que tous les États réalisent leur devoir de coopérer dans le cadre de la solidarité mondiale pour garantir un accès équitable aux vaccins dans le monde entier, sans discrimination ».

Outre les cinq experts du mécanisme du conseil des droits de l'homme sur le droit au développement, cette déclaration a été soutenue par Saad Alfarargi, Rapporteur spécial sur le droit au développement ; Obiora Okafor, expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale ; Livingstone Sewanyana, expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, et Tlaleng Mofokeng, rapporteure spéciale sur le droit à la santé.

Yvette Reine Nzaba

PIRATERIE MARITIME

Le golfe de Guinée, la zone la plus dangereuse

Le golfe de Guinée est une des zones les plus dangereuses au monde, selon le dernier rapport du Mica Center, un centre d'observation de la piraterie maritime, basé à Brest en Bretagne, en France.

Selon quelques chiffres relevés par le Mica Center, 114 événements ont eu lieu en 2020, dans le golfe de Guinée, dont 21 abordages (bateau piraté), 30 attaques, 18 approches et 45 vols. L'objectif des pirates demeure le même : rapines et otages humains qui seront ensuite échangés contre rançon. Des chiffres proches de 2019, c'est-à-dire 111 événements (26 piratages et 25 attaques). Ce qui confirme à la fois un haut niveau de risque, mais aussi un coup d'arrêt à la progression. Les pirates sont plus audacieux avec « certains raids confirmés sur plus de 400 nautiques et des abordages à plus de 100 nautiques des côtes », dont le risque s'étend du Ghana à la Guinée équatoriale. Quant aux actes de brigandage et de vol, ils sont pratiqués sur des navires au mouillage, avec un risque qui s'étend de la Guinée Conakry jusqu'à l'Angola, selon le rapport. C'est donc une grande partie de la côte d'Afrique de l'Ouest qui est désormais concernée.

Des prises d'otages préoccupants

Le nombre d'actes d'enlèvements dans le golfe de Guinée, avec une progression sensible depuis 2017, reste « préoccupant », souligne Mica Center. Au total, 142 personnes ont été prises en otages en 2020 - un chiffre sensiblement identique à celui de 2019 (146). Les prises d'otages ont plus lieu au printemps et à la fin de l'année. En effet, si les trois premiers mois de 2020 ont été relativement calmes, le printemps a été agité avec un total de 65 otages enlevés entre avril et juillet et une recrudescence en novembre. La moyenne du nombre d'otages par acte est de 5,6 avec un maximum de 14. Les actes de kidnapping constituent 23 % de la totalité des événements. Les otages ne restent pas longtemps aux mains des pirates. L'objectif étant d'obtenir une rançon le plus rapidement possible. La durée moyenne de détention a été de 30 jours en 2020.

« Malgré les efforts du Nigéria et des pays États riverains, le golfe de Guinée demeure la zone la plus dangereuse du monde et les actes de piraterie s'y étendent désormais du large du Ghana jusqu'au large de la Guinée équatoriale », a résumé l'amiral Pierre Vandier, le chef d'état-major de la marine française.

N.Nd.

FORUM AFRICAIN

Les initiatives privées encouragées dans la recherche scientifique

A l'issue du 3^e Forum régional africain sur la science et la technologie ayant permis au ministre congolais, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, d'être élu président de cette structure panafricaine, ce dernier a promis créer toutes les conditions pour encourager l'émergence et le développement d'initiatives privées en recherche et le développement afin d'élargir le champ de l'innovation.

Le Congo préside désormais aux destinées du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation dont la 3^e édition vient de se clôturer à Brazzaville. Il s'agira au cours du mandat congolais de renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur et des organismes publics de recherche considérés comme composantes essentielles des écosystèmes science, technologie et innovation afin de constituer une base solide en matière de capital humain. « *La science, la technologie et l'innovation des forces stimulent les progrès réalisés dans le monde ces dernières années en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté et du développement humain* », a indiqué le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou qui en assure la présidence.

Les thématiques abordées pendant ce forum ont, en effet,



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

conforté la conviction selon laquelle les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche sont essentiels pour atteindre le stade de l'innovation requis pour renforcer la productivité, le développement des chaînes de valeur et la compétitivité. Par ailleurs, le 3^e forum africain qui vient de s'achever a évalué la situation actuelle des sciences, des technologies en Afrique, la promotion de l'innovation, l'intelligence artificielle, la robotique et la nanotechnolo-

gie. Le nouveau président du 3^e forum a souligné l'importance des partenariats stratégiques dans ces domaines qui sont déterminants non seulement pour la création des conditions propices à la transition rapide des Etats vers le statut des pays émergents mais aussi pour la concrétisation des Objectifs de développement durable.

En rappel, prélude au 3^e Forum régional africain sur la science et la technologie, il a été organisé en partenariat avec l'Unesco et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique le bootcamp des jeunes innovateurs qui a eu le mérite de montrer aux jeunes les meilleurs usages des technologies de l'information et faire la promotion des solutions innovantes. Des jeunes congolais ont été informés et formés à la compréhension des applications complexes de l'intelligence artificielle.

Rominique Makaya

ODD

Les pays en développement appelés à combler leur retard en technologies de pointe

La Cnuced a appelé les pays en développement à miser et combler leur retard en matière de technologies de pointe, dans son récent rapport 2021 sur la technologie et l'innovation.



« *Les technologies de pointe redéfinissent notre monde, en particulier notre avenir post-pandémie* », a déclaré la directrice de la division technologie et logistique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Shamika Sirimanne, « *malgré certains aspects négatifs associés à ces technologies, tels que leur potentiel à creuser les inégalités, à accroître la fracture numérique et à perturber la cohésion socio-politique, elles pourraient s'avérer décisives pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)* ». Parmi les technologies de pointe intéressantes, figurent la numérisation et la connectivité. Elles comprennent l'Intelligence artificielle, l'Internet des objets, le big data, la blockchain, la 5G, l'impression 3D, la robotique, les drones, l'édition génétique, les nanotechnologies et le photovoltaïque solaire.

Les technologies de pointe représentent un marché de 350 milliards de dollars, qui pourrait toutefois s'élever à plus de 3.200 milliards de dollars d'ici 2025. Les économies d'Amérique du nord et d'Europe seraient les mieux préparées pour celles en rapide évolution, alors que les technologies d'Afrique subsaharienne et d'autres régions en développement le sont moins. Le rapport présente un « *indice de l'état de préparation des pays* », qui évalue leurs progrès dans l'utilisation des technologies de pointe. Il prend en considération leurs capacités nationales en matière d'investissement physique, de capital humain et les efforts déployés en termes d'adoption technologique.

La Cnuced évalue les pays en fonction de leur état de préparation aux technologies de pointe, sur la base de cinq critères principaux : le déploiement des technologies de l'information et de la communication, les qualifications, la Recherche et le développement (RD), le niveau d'activité industrielle et l'accès aux financements.

Les PED les plus performants

Parmi les Pays en développement (PED) qui obtiennent de meilleurs résultats en matière de technologies de pointe, se trouvent l'Inde et les Philippines. Le niveau inattendu de l'Inde s'explique par son investissement dans la RD; une abondance en RH qualifiées et hautement qualifiées, disponibles à un coût relativement faible; ainsi que ses vastes marchés domestiques, qui attirent les investissements des entreprises multinationales. En ce qui concerne les Philippines, elles bénéficient de niveaux élevés d'investissement étranger direct dans les secteurs de haute technologie, en particulier dans l'électronique; leurs chaînes d'approvisionnement bien établies attirent les entreprises multinationales; elles disposent d'un important secteur de fabrication de pièces détachées; et des politiques tournées vers les entreprises, une main d'oeuvre qualifiée et bien formée et d'un réseau de zones économiques.

Comblent le retard des PED

Pour rattraper leur retard et avancer, la Cnuced invite les Ped à adopter des technologies de pointe tout en continuant à diversifier leurs bases de production et en maîtrisant les technologies existantes. Ces pays doivent renforcer leurs systèmes d'innovation : la plupart d'entre eux sont fragiles, sujets à des défaillances systémiques et à des carences structurelles, indique le rapport. « *Une approche menée par l'ensemble d'un gouvernement donné est nécessaire pour absorber ces technologies, par opposition à une approche en silos* », a déclaré Shamika Sirimanne, directrice de la division technologie et logistique de la Cnuced.

Les PED devraient également aligner leurs politiques en matière de Science, de technologie et d'innovation (STI) sur leurs politiques industrielles. « *Les nouvelles technologies peuvent redynamiser les secteurs de production traditionnels et accélérer l'industrialisation et la transformation structurelle de l'économie* », a-t-elle expliqué. La Cnuced invite également les gouvernements à faire appel à des acteurs diversifiés qui peuvent établir des synergies entre les politiques STI et d'autres politiques économiques - industrielles, commerciales, fiscales, monétaires et éducatives.

Noël Ndong

MFAC
MOUVEMENT DES FEMMES
ACTIVES DU CONGO

**“ Rejoignez-nous
au quotidien sur les
Réseaux Sociaux pour
être au cœur de
l'évènement ”**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS

Congo : un fauteuil pour sept

Le dimanche 21 mars, les Congolais auront le choix entre sept personnalités dont les candidatures à la future élection présidentielle ont été validées par la Cour constitutionnelle. Portraits expliqués de ces hommes confiés de prendre le départ à chances égales dans quelques semaines.

Dans le secret de l'isoloir, lors de cette compétition entièrement masculine, chacun glissera son bulletin dans l'urne pour départager sept visions, sept tempéraments, sept discours, en désignant l'homme qu'il lui faut pour les cinq prochaines années. Qui sont-ils ces concurrents aux ambitions affirmées sur une scène où se joue l'avenir du Congo ?

Par ordre d'ancienneté dans le champ politique national et aussi du fait qu'il est celui qui met son mandat en jeu en se présentant à sa propre succession, commençons cette lecture argumentée par le chef de l'Etat sortant, Denis Sassou N'Guesso. Suivront, respectivement, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, quatre fois candidat ; Anguios-Nganguia Engambé, trois fois ; Mathias Dzon, deux fois ; Guy-Brice Parfait Kolélas, deux fois ; Albert Oniangue et Dave Uphrem Mafoula, qui tentent la grande aventure pour la première fois.

1.- Denis Sassou N'Guesso

Le 23 janvier, à Kibangou, dans le département du Niari, au sud-ouest du Congo, le président a officialisé sa candidature au scrutin du 21 mars. Denis Sassou N'Guesso s'était rendu dans cette partie du pays dans le cadre de son mandat en cours pour dérouler une série d'activités à caractère socioéconomique.



On peut citer parmi celles-ci la visite des travaux de construction du pont sur le Niari et du bitumage de la route Dolisie-Kibangou, longue d'une centaine de kilomètres.

Ce déplacement a fait dire à ses adversaires politiques, candidats comme lui au futur scrutin présidentiel prochain, qu'il profite de sa position pour prendre de l'avance sur eux en se projetant sur le terrain préélectoral. Ils ont déclaré la même chose en le voyant sillonner le pays, du département des Plateaux à ceux de Pointe-Noire, du Kouilou ainsi que celui de la Likouala où il vient de boucler une visite dédiée aux infrastructures de désenclavement de l'arrière-pays.

Pendant son séjour à Pointe-Noire, le chef de l'Etat s'était gardé de parler de son projet de société, assurant ses interlocuteurs, lors d'une rencontre citoyenne, le 21 février, qu'il reviendrait lancer officiellement sa campagne électorale dans la capitale économique.

Le président sortant fit partie du trio de tête des candidats à la présidentielle de 1992 remportée au second tour par Pascal Lissouba, candidat de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale-Upads, face

à Bernard Kolélas, leader du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral - Mcddi. Il est utile de noter à son sujet que les joutes électorales il les connaît par cœur, les échecs, ce fut notamment le cas en 1992, et les victoires qu'il enchaîne sans discontinuer depuis 2002.

Des sept compétiteurs du 21 mars, Denis Sassou N'Guesso est celui qui devrait au mieux tirer les leçons des mobilisations du passé, en particulier celle de 2016, où il fut talonné par la plupart de ses anciens collaborateurs au cours d'un scrutin qui donna beaucoup de frayeur à la patrie. Il y avait, il faut le dire ce (presque) saut dans l'inconnu que constituait la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, et le défi que posait la réussite du processus électoral. Le Congo s'en est sorti en évitant les déchirements, quand bien même la résurgence des violences dans le département du Pool, cette année-là, a déséquilibré pendant une longue période de nombreux projets de relance de l'économie nationale.

Le candidat Denis Sassou N'Guesso est aussi celui qui a mis en place une grosse machine de mobilisation comme en témoigne la publication coup sur coup des listes des équipes qui l'accompagnent dans ce challenge. Sur le plan stratégique, sa direction de campagne et ses différentes structures techniques qui l'entourent le rassurent d'autant plus que ces différentes structures puisent dans une dynamique associant aux quatre coins du Congo jeunes, moins jeunes, anciens, hommes et femmes, qui doivent convaincre par leurs pratiques sur le terrain.

Il reste que les mécanismes d'une machine aussi lourde doivent être mieux huilés pour fonctionner à son meilleur niveau. Les adversaires du président sortant pointeront de toute évidence le temps qu'il a mis au pouvoir comme un handicap, mais dans le camp du candidat de la majorité présidentielle, la parade à cet argumentaire semble avoir été trouvée, formulée en ces termes : « l'expérience fait la différence ».

2.- Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou

Quand ce banquier au verbe un peu haut se porta candidat à l'élection présidentielle pour la première



fois, en 2002, il était un parfait inconnu du monde politique congolais. Membre de l'Upads en ce temps-là, il prit sur lui de redorer le blason d'une puissante formation politique qui venait de perdre le pouvoir à l'issue de la terrible guerre civile du 5 juin 1997. C'était sans compter avec les caciques du parti de Pascal Lissouba, en exil pour la plupart, qui lui

dénierent toute légitimité à les représenter.

Kignoumbi Kia-Mboungou a néanmoins animé avec beaucoup de courage les débats dans les instances parlementaires de l'époque quand il se constitua en trio avec ses collègues Emmanuel Boungouandza et feu Jacques Mouanda-Mpassi. C'est là également que cet opposant a bâti sa personnalité. Depuis, il a fait du rendez-vous électoral, en particulier des consultations présidentielles un revenez-y et a largement remanié son discours politique. Il ne donne plus dans l'invective.

Candidat malheureux en 2002, il l'a été également en 2009 et en 2016 avec son propre mouvement, La Chaîne. En 2016, son score était de 0,24 %, loin de celui de 2009 (7,54 %) qui le classa deuxième, derrière le vainqueur Denis Sassou N'Guesso. Pourquoi se représente-t-il chaque fois en dépit de ces résultats aussi bas ? Sans doute croit-il qu'un jour les choses marcheront pour lui. Accusé par ses détracteurs d'être un candidat pour la forme, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou est un homme qui a inscrit son combat politique dans le fair-play et pour qui la violence ne doit pas être échangée contre la tranquillité. Pourrait-il faire mieux qu'en 2009 ? Attendons de voir !

3.- Anguios-Nganguia Engambé

Le président du Parti pour l'action de la République-PAR entre en compétition pour la troisième fois. Et chaque fois, avec l'ambition de faire mieux que lors de ses précédentes tentatives. Cadre des douanes, il a pris le départ en politique en 2009 lors de la présidentielle du 12 juillet, au cours de laquelle, il fut le seul candidat de l'opposition à louer un avion pour sa campagne électorale accompagné d'une équipe de journalistes.

Aimant invoquer des campagnes à l'américaine, Anguios-Nganguia Engambé se veut proche du peuple. Il a souvent cherché à légitimer sa candidature en sollicitant un vote préliminaire des candidats de son parti. Mais comme il gagne toujours à ces primaires-là, ses adversaires y voient une formalité qui n'a pas trop de résonance sur le plan politique. En revanche, il s'est toujours préoccupé de rendre public son projet



de société et même ses dépenses de campagne.

En 2009, son score était de 0,30 et de 0,20% en 2016. Très critique de l'action gouvernementale, il s'était un moment rapproché de Guy-Brice Parfait Kolélas sans conclure avec lui un partenariat politique adéquat. Il a le courage de ses idées mais s'est toujours engagé

dans la voie de la tranquillité en se pliant au verdict des urnes.

4.- Mathias Dzon

Dirigeant de l'Alliance pour la République et la démocratie-ARD-, Mathias Dzon a des ambitions politiques qui datent de la Conférence nationale souveraine en 1991. Il est alors président de l'Union patriotique pour le renouveau national-UPRN. Il concourt à l'élection du Premier ministre de la



transition. Son score n'est pas si costaud, 35 voix sur quelque 800 votants, mais cela avait suffi à lui faire dire que le jeu en valait la chandelle.

Lors des législatives de 1992, il gagne la première circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, la seconde l'ayant été par l'un de ses proches, feu Jean Kaba. Après la guerre du 5 juin 1997, Mathias Dzon est ministre des Finances du gouvernement mis en place en 1997, à la fin du conflit. Il garde son poste jusqu'en 2002. Cette année est aussi celle de sa rupture politique avec ses partenaires des Forces démocratiques unies-FDU, qui forment avec le Parti congolais du travail-PCT, la majorité présidentielle de l'époque.

Mathias Dzon connaît des déconvenues la même année 2002, au moment des élections législatives dont il est candidat à Gamboma 1 face à Paul Stanislas Nguié du PCT et Emmanuel Ngouélondélé-Mongo du Rassemblement pour la démocratie et la République. Disqualifié au terme d'une compétition qui faillit tourner mal entre lui et ce dernier, le président de l'ARD a tenté en vain de reconquérir son siège électoral de Gamboma devant Hugues Ngouélondélé.

Le leader de l'ARD a été candidat à l'élection présidentielle de 2009 avec un score de 2, 30%. Non-partant en 2016, il a décidé cette fois de chausser les bottines pour le sprint du 21 mars, s'attachant à dire qu'il gagnera. Il bénéficie désormais du soutien de Bertin Pandi Ngouari, qui postula en 2009 récoltant 0,25% des voix.

Souvent la presse que beaucoup d'hommes politiques, le président de l'ARD y compris, accusent de ne pas savoir faire son travail a de la peine à relayer son propos dans son intégralité tant ses prises de parole peuvent être fortement épicées. On peut croire qu'il a souvent dit sa part de vérité mais dans un univers politique où ses principaux entrepreneurs en poste depuis des années ne peuvent se targuer d'être blancs comme neige, on ne devrait pas reprocher aux médias de s'abstenir de jeter l'huile au feu.

5.- Guy-Brice Parfait Kolélas

Fils de son père, sans être tout seul dans ce statut (son frère Euloge Landry qui a hérité du MCDDI est aussi un Kolélas), le candidat de l'Union des démocrates humanistes-UDH-Yuki se présente à l'élection présidentielle pour la seconde fois après une première tentative en 2016. Deuxième à ce scrutin, avec un score honorable de 15,05%, Guy-Brice Parfait Kolélas a la conviction qu'il peut

améliorer sa performance cette fois. Cela peut être compatible avec sa cote dans ce qui serait considéré comme le creuset de l'électorat « Kolélas », à savoir celui que symbolise le nom du fondateur du MCDDI dans le département du Pool, au Sud de Brazzaville et sans doute ailleurs.

Il ne faut pas oublier cependant que cet électorat-là est disputé entre les deux enfants Kolélas, mais aussi qu'en raison des circonstances diverses, de la présence des autres forces politiques dans cette



partie du pays, l'émiettement des voix est une chose envisageable. Le plus fort pourrait gagner d'une courte tête, en même temps il lui faudra s'assurer d'importants apports de voix venant d'autres localités du Congo. Son plan éponyme « Plan Parfait », dans lequel il préconise de déstructurer et selon sa vision restructurer le Congo en quatre territoires n'a certainement pas reçu l'onction de tous ses compatriotes. Il n'a pas sillonné le Congo pour le partager et recueillir les avis de ces derniers.

Peut-être un atout ? Le candidat de l'UDH-Yuki a signé avec le Rassemblement pour la démocratie et le développement-RDD de Jean-Jacques Yhombi-Opango. Le terrain où le RDD a fait ses preuves de mobilisation par le passé est principalement Owando, le chef-lieu du département de la Cuvette. C'était il y a un bon moment. On ne sait jamais, le temps est peut-être venu pour ce parti de reconstituer ses forces, en tenant compte d'une présence plus que remarquable de son ex-allié, le PCT, dont un des dirigeants, Pierre Moussa, originaire lui aussi de la localité est le directeur de campagne du candidat de la majorité présidentielle.

6.- Albert Oniangué

Converti pasteur évangéliste après le passage sous les drapeaux, cet officier supérieur des Forces armées congolaises à la retraite a fréquenté les hautes sphères de l'Etat. Il a été tour à tour officier d'ordonnance des



présidents Joachim Yhombi-Opango et Denis Sassou N'Guesso. Si avec le premier, il a exercé pendant quatre mois, entre le dernier trimestre de l'année 1978 et le premier mois de l'année 1979, il est en revanche resté treize ans aux côtés du second.

La candidature de l'officier à l'élection présidentielle

du 21 mars a été diversement appréciée. Elle est en effet apparue inattendue, car bien souvent, les intentions à ce niveau de la participation sont précédées de signes avant-coureurs. Cela n'a pas été le cas pour lui. On peut pourtant comprendre que l'homme a mûri sa décision de longue date quand on voit la manière avec laquelle a été orchestrée l'annonce officielle de sa candidature.

Albert Oniangué a dit son intention de redresser l'Etat, de combattre les antivaleurs. Hasard des circonstances pourrait-on dire, dimanche 28 février, notre confrère DRTV rediffusait son émission « L'Homme et son temps » enregistrée il y a sans doute longtemps. Invité du jour, ce dernier semblait encore loin de parler politique. Aujourd'hui il a réfléchi à son projet et appelle au changement en scandant : « Tout est possible ». On ne saurait encore à ce jour dire comment il compte investir le terrain électoral pour concrétiser son ambition.

7.- Dave Uphrem Mafoula

A 39 ans, Mafoula est le plus jeune des candidats à la présidentielle à venir. Ses promotionnaires en âge ont dû observer avec une certaine admiration qu'il a pu réunir les vingt-cinq millions de caution exigée pour la circonstance. Et qu'il va aller jusqu'au bout après la validation de son dossier par la Cour constitutionnelle.

Le jour où il dévoilait son projet politique baptisé « Contrat présidentiel » devant la presse, le 21 janvier, Dave Uphrem Mafoula paraissait sûr de lui. Il déclarait ne pas redouter les institutions en charge de l'organisation des élections et s'accordait à dire que le peuple seul décide. Comme dit l'adage, aux âmes bien



nées, la valeur n'attend point le nombre des années. Il est possible, tout de même, s'agissant de ce jeune candidat, que ce tour soit pour lui l'occasion d'une première immersion dans le monde très tumultueux de la politique. A ce niveau de la compétition, il devrait avoir pour compagnons l'observation et la patience. A moins qu'il se place dans la peau d'un certain Emmanuel Macron ?

Ainsi que nous l'avions indiqué au tout début, les sept candidats à la présidentielle du 21 mars partent à chances égales. Ils savent qu'une seule place sera pourvue à la fin de la course. L'ennui serait de les voir perdre de vue cette dimension de l'élection présidentielle. Il est par ailleurs incompréhensible que les acteurs politiques congolais, candidats à une élection aussi capitale, n'accordent aucune importance à l'action féminine d'autant plus que celle-ci se tient en mars, le mois de la femme. Parmi eux tous, seul le chef de l'Etat sortant s'autorise depuis toujours la compagnie de son épouse. Or le vote féminin peut être une réserve inépuisable de voix quand les mamans sont mobilisées sur cette symbolique.

Enfin, bonne chance à tous !

Gankama N'Siah

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Les Diabes rouges entament la phase de préparation

Après avoir passé, sans problème, les tests de coronavirus, les Diabes rouges seniors dames de handball ont débuté les séances d'entraînement, le 27 février au gymnase Henri Elendé, en vue de préparer la Coupe d'Afrique des nations (3e édition du challenge Edith Lucie Bongo) prévue en juin prochain au Cameroun.

Sous la pulsion du bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball, les Congolaises qui ont passé plusieurs mois hors du terrain sont invitées à doubler d'efforts afin de garantir non seulement une bonne participation mais aussi espérer le

« Nous respectons le protocole sanitaire édicté par le gouvernement et là, les enfants débutent avec les premières séances d'entraînement puisqu'elles sont restées plus d'une année à la maison. La compétition aura lieu en juin et nous sommes en retard. Au terme de ces matchs, nous retiendrons une équipe type »



Les Congolaises lors d'un match d'entraînement/Adiac

podium lors de cette compétition.

Le staff technique de la fédération a d'ores et déjà pauf-

finé un chronogramme de travail et publiera dans les prochains jours une équipe susceptible d'honorer le

Congo dans cette compétition.

« Nous respectons le protocole sanitaire édicté par

le gouvernement et là, les enfants débutent avec les premières séances d'entraînement puisqu'elles sont restées plus d'une année à la maison. La compétition aura lieu en juin et nous sommes en retard. Au terme de ces matchs, nous retiendrons une équipe type », a indiqué le directeur technique national, Jean Patrice Pahapa.

En attendant que l'équipe soit totalement complète avec l'arrivée imminente des joueuses de la diaspora, plus d'une trentaine de handballeuses issues de plusieurs clubs du championnat congolais travaillent quotidiennement afin de rattraper quelques techniques perdues à causes de la longue période de disette due à la pandémie du coronavirus.

Rude Ngoma

APPELS À PARTICIPATION AU CONCOURS DE POÉSIE

Étudiants et lycéens brazzavillois à vos plumes

L'association Avenir Nepad Congo, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, invite les amateurs (es) de la poésie, étudiants(es) et lycéens de Brazzaville au concours de poésie qu'ils organisent dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme sur le thème « Violences faites aux femmes et filles ».

Les candidats (es) sont appelés à soumettre leur poème inédit avant le 8 mars à minuit. Celui-ci ne doit pas compter plus de trente (30) syllabes, en vers ou en prose. Il doit être accompagné d'une fiche sur laquelle ils doivent porter leurs noms et prénoms ; adresses mail ; numéros de téléphone ainsi que le nom de leurs établissements et niveaux scolaires ou universitaires.

La sélection de poème en vers ou en prose se fera par un jury d'experts selon le respect des critères définis du concours à savoir : l'originalité, la conformité aux règles de la poésie, la qualité d'écriture et la profondeur du sujet. Les dossiers d'inscription sont envoyés au coordonnateur de l'association Avenir Nepad Congo à cette adresse mail : info@avenirnepadcongo.com

Les prix seront attribués aux trois lauréats au maximum.

L'Association Avenir Nepad Congo a été créée en janvier 2004, à Brazzaville. Elle est une organisation qui œuvre pour la protection et la défense des droits humains, la promotion de la gouvernance et l'appui au développement local en République du Congo.

Rosalie Bindika

CAN U-20

Le Ghana et l'Ouganda pour succéder au Mali

La finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans opposera le 6 mars, le Ghana à l'Ouganda.

C'est une affiche inédite, puisque l'Ouganda participe à la compétition pour la première fois. Les Black satellites, triples vainqueur de la compétition (1993, 1999 et 2009), a arraché leur ticket pour disputer la sixième finale de son histoire, en s'imposant au stade Olympique de Nouakchott (Mauritanie) devant la Gambie sur un score d'un but à zéro. Precious Boah a inscrit

l'unique but du match sur coup franc à la 34e minute.

Les Cranes juniors de l'Ouganda ont, quant à eux, écrasé lors de la deuxième demi-finale, la Tunisie (4-1). Richard Basangwa a rapidement placé l'Ouganda devant, en ouvrant le score dès la 4e minute. Derrick Kakooza a doublé la mise à la 37e minute. Malgré la réduction du score d'Edem Bellamine à

la 39e minute, la Tunisie a recheté en début de la deuxième période. On prend les mêmes et on recommence. Derrick Kakooza a inscrit le 3e but à la 50e minute avant de signer un triplé à la 73e minute. Notons que le vainqueur du match Ghana-Ouganda succédera au Mali, vainqueur de la dernière édition en 2019 au Niger.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 27e journée, 1re division Metz s'impose en terres girondines (2-1). Sans Warren Tchimbembé, resté sur le banc. Les promus grenats sont cinquièmes au classement. Chrislain Matsima est resté sur le banc de l'AS Monaco, vainqueur 2-0 de Brest. Les Asémistes sont 4e à 4 points du leader lillois.

Touché à la cheville, Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, tombeur de Saint-Etienne (2-1).

Sans Beni Makouana, opéré de l'épaule fin janvier, Montpellier fait match nul à Reims (0-0).

France, 23e journée, 3e division Sur le banc au coup d'envoi, Cédric Odzoumo et Herman Moussaki permettent à Boulogne-sur-Mer de sortir d'un mauvais pas à Villefranche-sur-Saône (1-1). A la 87e, Moussaki effectue un bon débordement et centre



au premier poteau pour Odzoumo qui coupe la trajectoire du droit. L'ancien Bastiais, entré six minutes plus tôt, marque son premier but de la saison et permet à la lanterne rouge de rapporter un petit point.

En déplacement à Bourg-Péronnas, un mal-classé, Le Mans perd le match et de précieux points dans la course à

la montée. Durel Avounou, averti à la 77e, et ses co-équipiers sont 4e avec 32 points, contre 40 pour Quevilly-Rouen et 46 pour Bastia, les deux premiers. Cholet s'incline à Orléans (0-1). Entré à la 64e, Fred Dembi a placé une tête au ras du poteau à la 90e. Le SOC est 7e avec 30 points.

Camille Delourme

HANDBALL

Échange entre la direction technique nationale et les entraîneurs des clubs

Quelques jours seulement après sa nomination à la tête de la direction technique nationale de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), Jean Patrice Pahapa, a réuni le 27 février à Brazzaville, les techniciens des différents clubs afin de peaufiner ensemble une stratégie devant contribuer au développement du handball au Congo.

Jean Patrice Pahapa s'engage ainsi à relever le handball congolais qui, selon lui, a perdu sa place sur le plan continental. Pour réussir sa mission durant les quatre prochaines années, il compte sur le savoir-faire des entraîneurs



Une vue des participants

« Nous venons d'être nommé, il est important que nous rencontrons les techniciens puisque c'est eux qui font le handball... »

des différents clubs du Congo pour redorer le blason de ce sport collectif. « Nous venons d'être nommé, il est important

que nous rencontrons les techniciens puisque c'est eux qui font le handball. Nous avons ainsi échangé sur les aspects impor-

tants de notre discipline. Au terme des débats, nous réaliserons un document qui va permettre à la fédération de développer

efficacement le handball congolais », a indiqué Jean Patrice Pahapa.

En présence des membres du bureau exécutif de la Fecohand, les participants à cet échange ont évoqué les causes de la chute de ce sport au Congo, la contribution des différents acteurs, les stratégies susceptibles de relever la discipline.

Le président de la fédération, César Dzota a demandé aux participants d'être disponibles pour le handball car, il estime que l'apport de chacun est nécessaire.

Rude Ngoma

GROUPE YANNICK

Recherche des :
 -Conducteurs moto
 -Administrateurs
 -Secrétaires
 Composition du dossier
 -1 CV
 -Lettre de motivation + 2 cartes photos
 Date limite des dossiers le 5/03/2021
 Adresse : 2549 avenue Charles de Foucault. Quartier 31 en face de l'Hôtel Marina.
 Téléphone : 06 523 53 78/06 402 81 82

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Antoine Mampassi, Serge Léopold Mougali Riper, colonel d'aviation à la retraite, Evelyne Moussounda et famille informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fille et nièce Thérésia Mougali, décédé le 16 février 2021 au CHU de Brazzaville, se présente comme suit :
Mercrdi 3 mars 2021
 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
 10h00 : recueillement sur place ;
 11h00 : départ pour le cimetière Bouka-Kintélé ;
 15h00 : retour et fin de cérémonie.

NÉCROLOGIE



James Golden Eloué, journaliste du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Thierry Wilfrid Nguébili, Mme Makaya née Nguomo Anne Claude, Maryse Patricienne Ntsan et la famille Ombou, informent la famille, les amis et connaissances du décès de leur mère, tante et sœur Ombou Nkoli Colette, survenu le 24 février au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 1, de la rue Odouka, quartier Nkombo, derrière le PSP à proximité du centre de la Parole (église dite de l'huile) La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo

ASSOCIATION

Femmes capables
Aide aux orphelins,



Démunis et entraide. Association femme
Tel: 069171184

Association Famille Solide
Pour adhésion :
Contacter : 069554619
066288668
068899056

DIVERS



OBAMBI Fils service
Menuiserie
Fabrication de meubles.
Tel 06 970 46 01

Alubuc baie vitrée
Fermetures, Rampes d'escaliers,
Cuisine, Cloison de bureau.
Contact : 06 670 63 23
05 643 56 91

ETAC -Construction Miroiterie Alluminium
Fabrication : Portes- Fenêtres -
Baies Vitrées
Tel: 06 934 84 20 05 654 90 71

BEAUTE COIFFURE

Islone coiffure
Coiffures - Tresses - Soins de visage



- Esthétique - Manicure
A domicile.
Tel: 06 446 62 25

IMMOBILIER



Agence immobilière Christ Roi
Location - Vente :
Maisons - Villa - Boutiques - Appartements.
Contact : 04 449 46 76 06883 45 93

Agence immobilière Santos
Location :
Maisons, bureaux, villas appartements meublés et non meublés
Tel : 06587 81 39

Asia immo
Location :
Studio moderne
Quartier centre ville
Secteur : Olympique Palace
Tel : 06 536 80 84
05 554 44 88

LOCATION ET VENTE DE VEHICULES



Karagnara Service
Location courte et longue durée.
06 461 56 56

AUTO-TOP-CONGO
Location et vente.
Berlines - 4X4
Tel : 06 645 00 00

SERVICE TRAITEUR

DODO Service
Service traiteur et protocole



Contact : 066680644 053046399

Gamos Traiteur
Pour tous vos événements
Tel : 06 550 90 17

MAINTENANCE



Andzouana Service
Réparation appareils électroniques et électroménagers
Contact : 06 624 92 93

Maitre Sam Service Spécialiste en froid :
Congélateur, climatiseur, tous appareils
Tel : 066689146
057447669

IMMOBILIER

Venus-SCI
Location :
-Villa (4chambres, salon, cuisine, jardin et studio) Centre ville de Brazzaville : 2.500 000 CFA

-Appartement meublé et non meublé à la résidence des flamboyants (3 chambres, salon, cuisine, salle à manger) : 600 000FCFA et 400 000FCFA

-Bureaux à louer à poto-poto Face Stade Eboué : 300 000frs charges comprises
-Bureaux à louer Face OCI : 250 000 CFA
Tel : 06 653 63 60

ANIMAUX



Hassan
Vente Chiot de race : Berger, caniche-griffon, Malino-Labrador, pit-bull.
Tel: 069564011
Richard
Tel : 06 480 56 89

BRICOLAGE



Plomberie



Dépannage et Installation
Tel : 06 874 27

Maçonnerie
Tous travaux de maçonnerie
Gros œuvres
Tel : 06 822 84 41

Construction maison individuelle
Tel : 06 685 74 28

Climatisation
Entretien et installation



Tel : 06 488 78 07

COUTURIER
Confection Dame / Mesures
Tel : 06 461 46 22



Parfait Couture
Tous modèles Dame
Pagne et autres
Tel : 06 692 94 11

Niguel Couture Mixte

Couture Homme et Femme Tel : 06 906 07 35

AIDES A DOMICILE
Ménagère à mi-temps
Du lundi au vendredi ou week-end
Tel : 06 670 13 66

ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

Gentiny Ngobila interpelle les bourgmestres

Le gouverneur de la ville va donner des sanctions à ceux qui ne voudraient toujours pas adhérer à sa vision sur la salubrité de la capitale congolaise telle qu'inscrite dans le programme Kin Bopeto.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, s'est entretenu, le 1er mars, dans la salle polyvalente de l'Hôtel de ville, avec les bourgmestres de vingt-quatre communes de la capitale. Le premier citoyen de la ville a, dans son adresse, rappelé à l'ordre toutes ces autorités municipales sur la léthargie constatée dans l'assainissement de la ville, dans le cadre de l'opération Kinshasa Bopeto. Gentiny Ngobila a, en effet, reproché à ces autorités municipales le relâchement qui s'observe, depuis un certain temps, dans l'assainissement de leurs juridictions.

L'épée de Damoclès sur la tête des récalcitrants

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a, de cet fait, invité chaque bourgmestre à privilégier le nettoyage des artères principales de sa commune. Pour les pousser

à mieux faire, Gentiny Ngobila a menacé de sanctions ceux des bourgmestres et autres agents et cadres des structures urbaines qui ne voudraient toujours pas adhérer à sa vision.

Après cette rencontre avec les bourgmestres, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a aussi échangé avec les chefs des divisions urbaines de la capitale congolaise. L'objectif, pour Gentiny Ngobila, a été de vérifier l'authenticité d'un communiqué invitant les fonctionnaires des services publics de la ville de Kinshasa à observer un mouvement de grève ce mercredi 3 mars. A la grande surprise de l'autorité urbaine, fait savoir le service de communication de l'Hôtel de ville, tous les chefs des divisions urbaines ont dit n'avoir pas pris connaissance de ce document.

Cette rencontre a égale-



Le gouverneur Ngobila

ment été l'occasion pour le gouverneur Ngobila de rappeler à ses interlocuteurs que la ville paye systématiquement et régulièrement la prime des fonctionnaires. Le numéro un de la ville a

aussi noté à l'intention de ses interlocuteurs que les fonctionnaires de la ville sont toujours payés avant les membres de son cabinet. Il a, par ailleurs, indiqué que son gouvernement devrait

plutôt mériter des éloges non seulement pour avoir régularisé la paie de la prime mais aussi pour avoir apuré les trente-six mois d'arriérés hérités de son prédécesseur.

Lucien Dianzenza

MEURTRE DES EXPERTS DE L'ONU

La Cour militaire autorise la comparution de Sonia Rolley

Cette Cour dit attendre de la journaliste de la Radio France internationale (RFI), d'«aider l'humanité en mettant à la disposition de la justice congolaise des éléments dont elle aurait des preuves» au sujet de cet assassinat.

La Cour militaire de l'ex-Kasaï-Occidental vient d'autoriser la comparution de la journaliste du service Afrique de RFI, Sonia Rolley, comme renseignant dans le procès des présumés meurtriers des experts de l'ONU au Kasaï. Cette autorisation, note radiokapi.net, a été demandée par le ministère public, qui pense que la journaliste pourrait «éclairer» la Cour militaire sur ce qu'elle sait de ce meurtre.

Dans sa sollicitation, le ministère public, le général Muwau a, en effet, rappelé que la journaliste de RFI, accréditée à Kinshasa au moment du meurtre des deux experts de l'ONU, de Zaida Catalan et Michael Sharp, tués en mars 2017 au Kasaï, avait réalisé beaucoup de reportages relatifs à ce meurtre.

Et de faire savoir que la journaliste avait également discuté avec l'une des personnes accusées d'avoir participé à ce meurtre, Jean



«Sonia Rolley a fait beaucoup de reportages sur ce meurtre. Elle a parlé avec Jean Bosco Mukanda. Au lieu de dire des choses en dehors du prétoire, qu'elle vienne le dire ici»

Bosco Mukanda. «Sonia Rolley a fait beaucoup de reportages sur ce meurtre. Elle a parlé avec Jean Bosco Mukanda. Au lieu de dire des choses en dehors du prétoire, qu'elle vienne le dire ici», a-t-il argumenté. Pour lui, «ne pas vérifier ce que Sonia Rolley dit, on dira que la justice militaire a évité d'affronter la vérité».

Accédant à la demande du ministère public, le président de céans a indiqué que la Cour s'était fait le devoir d'inviter la journaliste «afin qu'elle puisse aider l'humanité en mettant à la disposition de la justice congolaise des éléments dont elle aurait des preuves». La source indique qu'en plus de Sonia Rolley, la Cour a également autorisé la comparution de Gabriel Ilunga et pasteur Charles Boniface, responsable d'une radio émettant de Kananga.

Lucien Dianzenza

CÉNCO

Les évêques catholiques relancent le débat électoral

L'urgence des réformes électorales et le respect des délais constitutionnels sont les deux piliers du message des pères de l'Eglise catholique de la RDC dans son volet électoral.

A la veille de l'ouverture de la session parlementaire de mars, les évêques catholiques réunis au sein de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ont relancé le débat électoral en exhortant le gouvernement et le Parlement à œuvrer dans le sens du respect des délais constitutionnels. Ils s'inscrivent clairement dans la logique de la tenue des élections en 2023 et « pas plus tard ».

Dans un message du comité permanent de la Cénco du lundi 1er mars, les évêques ont recommandé au gouvernement de prioriser les réformes électorales et de tout faire pour la tenue des élections en 2023. « Nous sommes convaincus que le bien-être du peuple congolais passera nécessairement par la consolidation de la démocratie. Ainsi, les réformes électorales et celles de la loi portant organisation et fonctionnement de la Cénici en vue d'améliorer la gouvernance électorale devraient figurer parmi les priorités du prochain gouvernement », ont-ils relevé.

Le message de la Cénco a suscité plusieurs réactions



Les électeurs attendent connaître la date des prochains scrutins

au sein de la classe politique congolaise dont principalement celle de la présidence de la République à travers sa direction chargée de la communication. Elle a précisé, par ailleurs, que les réformes électorales font partie des chantiers prioritaires du chef de l'Etat et sont inscrites au programme de la prochaine session parle-

mentaire. « L'immixtion de la Cénco dans ce qui ne relève pas de sa compétence est simplement ahurissante, voire provocante pour des pères spirituels mués, pour le besoin de la cause, en politiques engagés au détriment de leurs brebis livrées à eux-mêmes », a répliqué la direction de communication

du chef de l'Etat. Cette dernière a estimé que la question de l'organisation des élections est du domaine exclusif de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Pour sa part, le président de la Céni, Corneille Nangaa, avait déclaré, le 1er mars, à l'ouverture des travaux de l'atelier de renforcement

des capacités en logistique électorale, que l'installation de nouveaux mandataires de la Céni à temps permettra la prise en charge de la planification stratégique et opérationnelle des activités électorales. En cette matière, a-t-il dit, tout retard est préjudiciable notamment dans la préparation en amont de tout ce qui est acquisition du matériel électoral. « Un matériel ou équipement électoral acquis à temps permettra non seulement de respecter les procédures mais aussi de l'acquérir à un prix concurrentiel », a-t-il conclu.

La relance du débat sur les réformes électorales fait craindre une résurgence des violences politiques. Longtemps éludé à l'Assemblée nationale sous la présidence de Jeannine Mabunda, ce débat doit aboutir à la désignation des nouveaux animateurs de la Céni et doit permettre de clore définitivement la question de la validité du choix porté sur la personne de Ronsard Malonda Ngimbi pour présider aux destinées de la centrale électorale.

Jules Tambwe Itagali

COVID-19

La RDC réceptionne son premier lot de vaccins

La République démocratique du Congo (RDC) va, dans les prochains jours, lancer la campagne de vaccination contre la Covid-19. C'est dans ce cadre qu'il a été prévu, le 2 mars, la réception d'un premier lot de vaccins contre la pandémie.

A en croire la directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), Dr Elisabeth Mukamba, pour ce premier lot, la RDC recevra 1.700.000 doses de vaccin. Pour la première tranche de livraison, a-t-elle confirmé, le gouvernement congolais va recevoir 5.000.000 de doses de vaccin covid-19 de marque Astrazeneca, fabriqué par l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni. L'administration de ce vaccin se fera de manière ciblée. Ce qui revient à dire que ce n'est pas tout le monde qui sera vacciné. A ce sujet, la directrice du PEV explique : « La première catégorie concernée est constituée de professionnels de santé et les travailleurs sociaux qui représentent 1% de la population totale. Ensuite, viendra le tour des personnes à risque, c'est-à-dire les personnes souffrant de l'hypertension, du diabète et des maladies rénales. Dans le troisième groupe des personnes ciblées, on retrouve celles qui sont âgées de plus de 56

ans. Ces dernières représentent 6% de la population totale, selon le PEV ».

Les enfants et les jeunes ne sont pas concernés

Pendant la vaccination, les enfants et les jeunes sont deux catégories de personnes écartées de la liste des groupes à recevoir le vaccin contre le coronavirus. Selon les explications de la directrice du PEV, ces derniers ne sont pas répertoriés dans les catégories à vacciner, car ils ne sont pas considérés comme des groupes exposés ou à risque. La vaccination contre la covid-19 cible, dans un premier temps, quatre provinces les plus touchées du pays qui sont: Kinshasa, Kongo central, Nord-Kivu et Haut-Katanga. En effet, ces quatre provinces, à elles seules, indique Dr Elisabeth Mukamba, entraînent plus de 90% du nombre total des cas confirmés de cette maladie, enregistrés au pays.

Blandine Lusimana

ORDONNANCE PRÉSIDENTIELLE

Le général Likulia Bakumi nommé auditeur général des Fardc

Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, a nommé, le 2 mars, le général Likulia Bakumi Lucien-Réné, auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) près la Haute Cour militaire. L'ordonnance lue à la Radiotélévision nationale congolaise précise que l'heureux élu a également été élevé au grade de lieutenant général des Fardc. Le lieutenant général Likulia Bakumi Lucien René était au départ premier avocat général des Fardc et officier du ministère public près la Haute Cour militaire. Il remplace donc le lieutenant-général Timothée Mukunto mort, le 15 janvier 2021, en Afrique du Sud où il était évacué pour des soins.



J.T.I.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le grand marché s'appellera désormais Ndjindji

Le projet de délibération portant création et dénomination du marché central Ndjindji a été adopté à l'issue de la onzième session ordinaire dite budgétaire du conseil municipal de Pointe-Noire, tenue il y a quelques jours.

Le conseil départemental et municipal s'est réuni en session ordinaire, la onzième du genre, sous les auspices de Jean François Kando, président dudit conseil. Parmi les projets inscrits à l'ordre du jour, figurait en bonne place l'examen et l'adoption du projet de délibération portant création et dénomination du marché central Ndjindji.

Situé dans le premier arrondissement Lumumba, le marché central aussi appelé grand marché a été démoli en 2015 à cause de sa vétusté. Le gouvernement avait ainsi pris la résolution de l'améliorer en lui donnant une autre image.



Une vue aérienne du marché central Ndjindji/DR

C'est en 2017 que les travaux de construction du nouveau marché moderne ont commencé. L'objectif

étant d'assurer le bien-être de la population et de permettre aux vendeurs et acheteurs d'évoluer dans un

environnement propre et insoupçonné.

Il s'agit d'un marché moderne doté de deux blocs

comptant environ 5000 places, des chambres froides, un supermarché, des restaurants, des terrasses et autres. Les travaux du premier bloc comprenant près de 950 étals ont déjà pris fin tandis que le second est exécuté à moins de 15%. Le projet de délibération portant dénomination de ce marché moderne a été adopté à l'unanimité, changeant ainsi le cours d'histoire d'un marché référence, vieux de plusieurs années. Sa nouvelle dénomination « Ndjindji » fait référence à l'ancien village de pêcheurs sur lequel la ville de Pointe-Noire a été bâtie.

Hugues Prosper Mabonzo

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/ECG/DG/2021

POUR SOLUTION DATACENTER ET FOURNITURE DE DEUX ONDULEURS DE TENSIONS DE MARQUE APC

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition d'une solution Datacenter et la fourniture de deux onduleurs de tensions de marque APC pour son nouveau siège à Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- gbouhoyi@ecobank.com
- rmakita@ecobank.com;
- fallier@ecobank.com;

Fait à Brazzaville, le 18/02/2021

La Direction Générale

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Diabls noirs et l'Etoile du Congo pour la deuxième place

Si l'AS Otohô est confortablement installée sur le fauteuil de leader, la lutte pour la deuxième place s'annonce très serrée d'autant plus que deux des prétendants : Diabls noirs-Etoile du Congo s'affrontent dès ce mercredi pour le compte de la 9e journée. Le vainqueur sera confirmé à la deuxième place.

La 8e journée qui s'est achevée le 1er mars a renforcé l'enjeu de cette rencontre. Au terme de celle-ci, les équipes dont les pronostics allaient bon train ont assuré, sauf l'AS Cheminots, surprise par V Club Mokanda (0-1), le 1er mars au Complexe sportif de Pointe-Noire.

L'AS Otohô consolidera, quoi qu'il arrive dans le match qui l'opposera au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sa première place. L'équipe championne en titre a dominé, le 28 février, au stade Marien-Ngouabi à Owando l'Athlétic club Léopards sur un score sévère de (5-0). C'est son septième succès en autant de rencontres disputées. L'AS Otohô a entamé la rencontre sous les chapeaux de roues en ouvrant rapidement le score à la 5e minute par l'entremise de Condé Mandala. Dans les minutes qui suivaient, Bersyl Obassi (11e) Deldi Goyi (56e), Bercy Langa (66e) et Diarra à la (90e minute+2) ont



Diabls noirs et Etoile du Congo jouent gros ce mercredi/Adiac

participé à ce festival offensif.

L'AS Otohô mène le championnat avec vingt-et-un point devant les Diabls noirs qui ont laminé la Jeunesse sportive de Talangai (6-1) pour consolider leur deuxième place au classement provisoire avec 16 points.

Carl Wunda Ngana, plus inspiré, a réalisé un quadruplé. Elie Ondzouono et Dharles Kalonji ont chacun inscrit un but. La JST a réduit le score à la faveur de Serdège Nsouari. L'Etoile du Congo, l'actuelle troisième au classement, n'est distancée que

d'une longueur par les Diabls noirs, son prochain adversaire. Les Stelliens ont, grâce à Judea Mouandzibi et Van Anzouono, amélioré leur compteur à quinze points, en s'imposant devant le Racing club de Brazzaville (2-1). C'est le match de tous les

dangers pour les deux clubs, puisque le FC Nathalys, lui aussi quinze points, reste dans le coup pour la deuxième. Il a battu l'Interclub (2-1) à Pointe-Noire, lors de la 8e journée.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) qui l'a emporté à Pointe-Noire contre Nico-Nicoyé (1-0) reste aussi un potentiel candidat à la deuxième place, d'autant plus qu'il compte désormais quatorze points. L'AS Cheminots qui a perdu face à V Club est la seule équipe qui a perdu du terrain dans cette lutte. Cette défaite des Cheminots a une conséquence, mais pas au classement provisoire. Désormais sur les quatorze clubs engagés dans la bataille, seule l'AS Otohô demeure invaincue.

Notons que le dernier match de cette 8e journée qui a mis aux prises Patronage Sainte-Anne et le FC Kondzo s'est soldé sur un score nul (0-0).

James Golden Eloué

FÊTE DU NOUVEL AN CHINOIS

Les vainqueurs du jeu concours récompensés

A l'occasion de la célébration de la fête du « Nouvel An chinois » un quiz en ligne a été organisé pour permettre aux deux peuples de célébrer la fête ensemble. La remise des prix a eu lieu le week-end dernier à Brazzaville.



Les heureux gagnants posant avec l'attaché culturel de l'ambassade de Chine au Congo (crédit photo/Adiac)

La Fête du Printemps ou le « Nouvel An chinois », se célèbre, selon le calendrier chinois, à partir du dernier jour avant le nouvel an (le réveillon, à savoir le 29e ou 30e jour du 12e mois) jusqu'au 15e jour du premier mois de la nouvelle année (jour appelé « la fête des lanternes »). Pour cette année 2021, ce jour est tombé le 26 février, jour au cours duquel l'ambassade de Chine au Congo a remis des souvenirs aux heureux gagnants.

Le jeu consistait à répondre aux questions sur la fête du Printemps chinois. Il était question que les internautes répondent aux questions en tenant compte de certaines consignes que l'ambassade postait à travers les photos et les vidéos qui permettent de détecter les réponses à donner. A l'issue de la série de trois épisodes de jeu et en fonction des compilations de notes et de performances de chacun, on a pu déceler les gagnants en quatre catégories.

Parlant de l'importance de ce quiz, l'ambassade de Chine, à travers son attaché culturel, monsieur Young, a dit : vu que le Congo et la Chine sont des grands amis, dans une certaine mesure, le « Nouvel An

chinois » est aussi une fête pour le peuple congolais, qui accorde également une grande importance aux valeurs familiales, valeurs qui se trouvent au cœur du « Nouvel An chinois ». Ce quiz en ligne a permis aux deux peuples de célébrer la fête ensemble. Il s'agit d'un échange enrichissant entre les deux cultures, car le quiz, non seulement a interrogé les internautes congolais sur la culture liée au « Nouvel An chinois », mais aussi les a encouragés à partager les coutumes et la cuisine congolaise avec le peuple chinois. Sylvain Maniongui, participant, est parmi les lauréats du jeu concours sur la page Facebook de l'ambassade de Chine au Congo. « J'ai beaucoup salué cette initiative, non pas parce que ça nous permet d'obtenir quelques prix, mais aussi parce que ça a été une occasion de partager la connaissance que nous avons sur notre propre culture, parce qu'il était question aussi de valoriser la culture du terroir. » Cependant, Sylvain Maniongui aurait souhaité que l'initiative quitte

la page Facebook pour un milieu plus physique par l'organisation par exemple des journées culturelles (brassage culturel) en rapport à cette fête.

Ange Manuelle Emilia Banza Mousounda, étudiante, est une habituée des jeux concours sur la Chine et la culture chinoise. « Ce n'est pas pour la première fois que je joue à ce jeu. J'ai l'habitude de gagner. A travers ce jeu, j'ai montré les valeurs chinoises qui sont dans cette fête. J'ai joué sur les trois parties et j'ai gagné. J'en profite pour inviter les autres à s'intéresser à la culture chinoise et à oser jouer. » Les réactions ont été pratiquement les mêmes pour les autres lauréats à l'instar de Parfait Tsouari, Christ Hervé Ingandza, et Béni Gilson Oponga.

Rappelons que pendant la fête des lanternes où la lune est pleine, on a la tradition de se promener dans la nuit pour admirer les lanternes allumées ; de jouer aux devinettes et de manger boulettes de pâte de riz farcies (en majorité sucrées) cuites à l'eau, dont la forme arrondie symbolise la plénitude, la famille réunie et la satisfaction des besoins.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Collectif Ndongo annonce un nouvel album : « On est là »

Le printemps musical de la world music en Belgique se pointe à l'horizon avec la sortie en vue du nouvel album « On est là » du Collectif Ndongo.



Collectif Ndongo/crédit photo : Steve

La sortie de cet album prévue le 22 mars coïncide avec le mois propice aux événements, célébrations et réunions dédiées à l'égalité de genre et aux droits des femmes. Le Collectif Ndongo, littéralement en lingala, Collectif Piment, avec un premier extrait intitulé « Respect woman » en appui d'un clip, saisit cette occasion pour célébrer la femme, celle qui donne la vie, dans l'incarnation de sa force et de sa beauté : « la femme est une fleur du ciel ».

Fondé par Steve Mavoungou, alias Steve Mav, et Dedianga Chancellor, le groupe est composé de trois artistes musiciens originaires du Congo Brazzaville, de RCA, de RDC et du Burundi. Ils ont déjà eu l'occasion de collaborer avec des artistes tels que Passi, Zap Mama, Fredy Massamba, Didier Awadi ou encore les Tambours de Brazza. Reconnu dans le monde musical, le groupe a opté pour un métissage de la world music avec des influences afrobeat, hip-hop, rumba, musique urbaine, un mélange de polyphonie, dancehall, mais également du « mutengene », la musique traditionnelle de la République centrafricaine.

En plus de la pratique d'une musique de qualité, les membres du Collectif Ndongo prônent le respect de la femme et plus de solidarité entre les peuples africains. A propos de la solidarité, Steve Mav a participé l'année dernière, avec des artistes musiciens de son pays, à une campagne de promotion de la paix en République centrafricaine.

Marie Alfred Ngoma